

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)

Commission politique

Lundi 12 octobre 2020, 14 h 30

La commission politique de l'APF s'est réunie en visioconférence le lundi 12 octobre, sous la présidence de son Président, M. Christophe André Frassa. La section française y était représentée par M. Jean-François Mbaye, député.

Au cours de cette réunion, la commission a procédé à l'examen des situations politiques dans l'espace francophone sur le rapport de **Mme Geneviève Inagosi Kassongo (RDC)**.

Une révision des mécanismes de vigilance démocratique étant en cours, la commission a décidé sur la proposition de son Président de suspendre toute nouvelle décision, mais de maintenir les décisions déjà adoptées. C'est ainsi qu'elle a décidé de maintenir la suspension de la section syrienne, la mise sous observation de la section burundaise, la mise sous alerte de la section béninoise jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle en mars 2021, ainsi que la mise sous alerte de la section cambodgienne, et de la section haïtienne.

La réunion a également permis d'évoquer, avec M. Antoine Michon, directeur des affaires politiques et de la gouvernance à l'OIF, un certain nombre de situations politiques méritant une attention particulière, en particulier au Cameroun, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Liban, et dans les pays du Sahel. A cette occasion, elle a adopté une déclaration relative au Mali, pour condamner le coup d'Etat du 18 août, souhaiter l'organisation d'élections législatives libres, fiables et transparentes dans les meilleurs délais, se réjouir de la libération de Soumaïla Cissé, le chef de file de l'opposition malienne, et exprimer sa disponibilité pour entreprendre une mission parlementaire sur place au moment opportun.

Elle a également abordé le conflit du Haut Karabakh, et entendu à cette occasion l'analyse qu'en a présentée M. Arman Yeghoyan, le représentant de la section arménienne.

Au cours de ce débat, M. Thameur Saad, le représentant de la section tunisienne, s'est alarmé d'un incident récent, caractéristique d'un nouvel état d'esprit, au cours duquel les femmes parlementaires ont fait l'objet d'attaques verbales d'une rare violence dans l'enceinte du Parlement, et le Président Christophe Frassa a indiqué qu'il en informerait le Réseau des femmes parlementaires qui travaille précisément sur le thème de violences faites aux femmes parlementaires.

M. Laurent Wehrli (Suisse) a présenté le travail de veille effectué par la section suisse sur l'évolution de la peine de mort dans l'espace francophone. Il s'est réjoui que les dernières évolutions en ce domaine confirment le rôle moteur de l'espace francophone dans l'abolition de la peine de mort.

M. Dennis Dawson (Canada) a ensuite présenté les orientations du rapport qu'il se propose de faire au nom de la section canadienne sur la liberté de la presse dans l'espace francophone

M. Christophe Frassa, Président, a rappelé que la Commission politique et la Commission des affaires parlementaires étaient convenues d'unir leurs efforts pour traiter chacune un aspect des relations entre les pouvoirs exécutif et législatif en temps de crise. La section canadienne traitera, au nom de la Commission des affaires parlementaires, du fonctionnement des parlements au niveau organisationnel et matériel en temps de crise sanitaire ; la section suisse, traitera, au nom de la Commission politique, de la question des relations entre pouvoirs exécutif et législatif, en particulier en matière de lois d'habilitation et de mesures d'urgence mises en place dans le contexte de la pandémie.

Abordant les demandes d'adhésion et de changement de statut, **M. Christophe Frassa, Président,** a rappelé que les trois demandes en cours avaient déjà reçu un avis favorable du Bureau de l'APF : la demande d'adhésion à titre de membre de Wallis-et-Futuna, la demande d'adhésion de l'Union interparlementaire à titre d'observateur, et la demande de changement de statut de la Catalogne qui souhaite passer d'observateur à section associée. La Commission a jugé recevables ces demandes qui devront être approuvées par l'Assemblée plénière en janvier 2021.

En réponse à M. Dennis Dawson qui l'interrogeait sur la révision des statuts en cours, il a précisé que celle-ci se poursuivrait conformément au calendrier adopté, et que les sections seraient prochainement sollicitées pour apporter leur contribution par voie numérique.

Il a également envisagé que la Commission puisse à l'avenir organiser des missions de suivi post-électorales, par exemple en Côte-d'Ivoire ou en Guinée ; des missions pourraient également être organisées dans des pays dont la situation politique appelle une attention particulière, comme le Cameroun.